

# Ils visitent les prisonniers

**SOCIÉTÉ** En Dordogne, neuf personnes font partie de l'Association nationale des visiteurs de prison. Une activité méconnue, mais que ces bénévoles jugent pourtant fondamentale. Ils témoignent

Jonathan Guérin  
j.guerin@sudouest.fr

Quelle attention accorder aux personnes qui sont en prison pour de longues peines ? Voilà une question à la fois politique, philosophique et sociétale. Elle trouve une réponse dans l'action de l'Association nationale des visiteurs de prison (ANVP). Son objet est « d'aider moralement et matériellement les personnes détenues et leurs familles » (1).

En Dordogne, neuf personnes sont adhérentes. La présidente est Adeline Paris : « Nous travaillons avec l'administration, précise celle qui officie depuis 2014. Ce sont les services pénitentiaires qui choisissent les personnes avec qui nous sommes en contact. »

Chaque bénévole, après avoir reçu une formation, suit entre deux et cinq prisonniers. La fréquence des visites est laissée à la libre appréciation des membres de l'ANVP. Au centre de détention de Neuvic, les rencontres ont lieu dans l'espace culturel ; à la maison d'arrêt de Périgueux et au centre de détention de Mauzac, cela se passe au parloir.



Voici une partie des neuf visiteurs de prison qui officient dans les trois établissements du Périgord. Ils manquent de volontaires et cherchent de nouveaux bénévoles. PHOTO J. G.

## « On est leur soupape »

Mais que disent les prisonniers ? « On ne demande pas pourquoi ils sont là », insiste bien Jean Lefrançois, 72 ans, visiteur depuis six ans. « Si ça vient dans la conversation, on en parle. » Adeline Paris poursuit : « Ce sont eux qui choisissent ce que l'on fait de la rencontre. Certains ressassent, d'autres se projettent dans l'avenir. En tout cas, c'est souvent un espace de liberté pour eux. On est leur soupape, parfois la seule personne à qui ils peuvent parler librement. »

Jean Koegler, 68 ans, formule : « Il n'y a aucun jugement, on n'est pas là pour ça, mais pour leur proposer un regard qui les considère

comme des personnes à part entière. » Chantal Boimard, 71 ans, se livre : « Parfois, il peut y avoir un travail de reconnaissance des faits pour lesquels ils sont là. Nous sommes les interlocuteurs qui voient leurs avancées... »

Cette intervention dans les prisons n'est pas anodine. Dans la société française, certains ne comprennent pas que les détenus aient droit à cette « faveur ». Et l'ANVP assume son rôle, comme le défend Adeline Paris : « Tout être a droit à une présence humaine et à être considéré comme une personne, même si cela leur est dénié.

De plus, ces gens ont vécu retirés de la société pendant des années.

Mais ils y reviendront un jour. Alors, il faut les aider à reprendre une place. Plus la sortie est réussie, moins le risque de récidive est fort. » Chantal Boimard ajoute : « La sortie est toujours quelque chose de difficile et angoissant. Certains n'en ont même pas envie, car ils se sont fait un cocon. »

« Certains n'ont même pas envie de sortir, car ils se sont fait un cocon. »

## Manque de bénévoles

Alors, l'ANVP poursuit son travail jusqu'à la libération et même après. Jean Lefrançois témoigne : « Je me souviens d'une personne pour qui traverser la rue était compliqué, car son espace visuel s'était rétréci en prison. Un autre avait peur de prendre le train. Pour eux, c'est difficile de se réhabituer à la vie quotidienne. Du coup, nous, on propose un accompagnement humain à la sortie. »

Tous les visiteurs disent non seulement donner, mais aussi recevoir : « Je me trouve plus riche intellectuellement et humaine-

ment », résume Jean Koegler. Chantal Boimard l'atteste : « C'est dur de se dire qu'on fait face à des délinquants sexuels, mais ça m'a aidée à évoluer sur ma réaction épidermique à ce sujet. Accompagner des gens sur le chemin de la compréhension m'a amenée à accepter l'autre. »

Ce travail, bien peu veulent le faire, alors l'ANVP lance un appel aux volontaires. Il manque deux visiteurs à Neuvic et il n'y a plus personne à Périgueux.

(1) Renseignements sur le site Internet [anvp.org](http://anvp.org).

# L'aumônier veille sur la spiritualité

Les visiteurs de prison ne sont pas seuls à officier. Des aumôniers agissent également auprès des détenus

Les visiteurs de prison ne sont pas les seuls à œuvrer en détention. La partie spirituelle est gérée par les aumôniers. Cela est une conséquence de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État qui garantit le libre exercice des cultes.

Le Code de procédure pénale prévoit explicitement qu'un détenu puisse « satisfaire aux exigences de sa vie religieuse, morale ou spirituelle et exercer le culte de son choix selon les conditions adaptées à l'organisation des lieux ».

À Périgueux, Richard Lavigne, aumônier catholique, achève un cycle commencé en 2012. « Je suis revenu en Dordogne pour ma



Richard Lavigne est sur le point de passer le relais après avoir œuvré comme aumônier depuis 2012. PHOTO STÉPHANE KLEIN/« SUD OUEST »

pré retraite et l'évêque m'a proposé de remplacer le prêtre qui partait », se souvient cet ancien journaliste. Depuis, une à deux fois par semaine, il rend visite aux pri-

sonniers de Périgueux et Neuvic. « On peut dire que nous sommes des accompagnateurs spirituels. Mais surtout pas des psychologues, des médecins ou des avo-

cats. La qualité principale, c'est l'écoute. Être simplement présent suffit parfois. » Les détenus peuvent mener les entretiens comme ils le souhaitent. « Cela leur permet de se confier en toute discrétion. Parfois, on ne parle jamais de religion. Certains demandent qu'on prie pour eux. J'entends leur vérité, j'écoute, j'accompagne. »

## 11 personnes impliquées

Ces rencontres se font en dehors de toute considération judiciaire. « Au bout de dix ans, des gens que l'on suit n'ont jamais dit pourquoi ils étaient là. Quand ils se confient, on découvre alors qu'on aurait peut-être tous pu être à leur place. Entre eux et nous, il n'y a que l'épaisseur d'une occasion. Bien sûr, quelques-uns ont commis des actes abominables. Mais qui n'est pas pécheur ? L'Évangile dit que tout homme est plus grand que tous les actes négatifs

qu'il a pu commettre. On vient rappeler ça. Rien n'est jamais fichu. » Être catholique n'est pas une condition pour recevoir la visite, dans sa cellule, d'un aumônier. « J'ai l'exemple d'un athée qui n'a confiance qu'en moi, assure Richard Lavigne. Car il sait que je ne répète rien. Il est au fond du trou et a plus confiance en moi qu'en sa famille ou son avocat. »

L'échange n'est pas qu'à sens unique, dévoile Richard Lavigne : « Quand j'en ressors, je suis parfois rincé face à des gens au fond du trou. Mais j'en ressors aussi enrichi. Lorsqu'on entre, on apporte quelque chose ; lorsqu'on sort, on a reçu quelque chose. J'ai trouvé des merveilles. »

Le retraité va arrêter ses visites à la fin de l'année. « Je pars sereinement, car je sais que j'ai une équipe solide en place. » Au total, quatre personnes sont impliquées à Neuvic, et sept à Périgueux.